

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
 DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2016_046

Séance du jeudi 31 mars 2016

Date de la convocation: 26/03/2016

Membres en exercice : 29

L'an deux mille seize et le trente et un mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,

Présents : 25

Votants: 25

Secrétaire de séance:

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Yves SERVIERE

Absents: Regis DURAND

François FOLCHER

Objet: Adoption CA du budget primitif de Saint Maurice de Ventalon - DE_2016_046

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de JAFFARD Alain délibérant sur le compte administratif du budget principal de la commune historique de Saint Maurice de Ventalon pour l'exercice 2015 dressé par Le Maire de la commune historique de Saint Maurice de Ventalon, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		100 033,63 €		8 769,40 €		
Opérations de l'exercice		34 131,41 €	2 596,54 €			
TOTAUX		105 022,41 €		6 172,86 €		111 195,27 €
Résultat de clôture						
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		111 195,27 €
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		29 142,63 €

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
 4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
 Les jours, mois et années ci-dessus.
 Le Maire, Alain Jaffard

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/04/2016 048-200057594-20160331-DE_2016_046-DE

